



IL REÇOIT DES CLOPES PAR LA POSTE!

COCASSE Un cigarettier a envoyé un paquet au célèbre militant antitabac Jean-Charles Rielle. Il dénonce une pratique néfaste.

On peut être une figure historique de la lutte antitabac et recevoir par la poste des incitations à fumer. Le conseiller national Jean-Charles Rielle (PS/GE) en a fait l'expérience il y a quelques semaines. Un matin, il trouve dans son courrier un colis bleu orné de l'inscription «discover more». A l'intérieur, un paquet de cigarettes Camel, et un briquet. Le cadeau promotionnel a de quoi faire tousser le médecin responsable du CIPRET-Genève, le centre d'information pour la prévention du tabagisme. «Cela montre bien que les cigarettiers veulent à tout prix faire fumer les gens. Ces entreprises ne sont pas aussi responsables qu'elles veulent le faire croire, dénonce l'élu. La cigarette tue une personne en Suisse toutes les heures.»

Les multinationales du tabac ont-elles un plan pour faire refumer les anciens accros? Ciblent-elles délibérément les militants antitabac? Japan Tobacco International (JTI) dément vigoureusement. «Nous nous adressons uniquement à nos consommateurs majeurs. Et nous vérifions leur âge», assure Aileen Zumstein, porte-parole de JTI.

VICTIME D'UN FARCEUR

Après enquête, il s'avère qu'une personne enregistrée parmi les consommateurs de JTI a recommandé au cigarettier de contacter de nouveaux clients potentiels. Le plaisantin a inscrit une trentaine de politiciens. «Nous allons effacer ces adresses et présentons nos excuses aux personnes concernées», explique la porte-parole.

Jean-Charles Rielle est conscient qu'on a voulu lui jouer un tour. Il déplore toutefois le manque de contrôle des cigarettiers. Pour lui, les multinationales devraient demander à leurs clients une validation de leur inscription. Un peu comme cela se fait sur Internet, lorsqu'une personne reçoit un e-mail pour confirmer son inscription à tel ou tel service. Le spécialiste va interpellé

l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sur le sujet.

Le médecin du CIPRET-Genève n'a-t-il pas l'impression d'en faire un peu trop? «Pas du tout, les cigarettiers envoient gratuitement une substance qui tue. C'est pseudo-criminel, surtout si vous atteignez un ex-fumeur, ou quelqu'un qui est en train de s'en sortir.»

LES PLUS VULNÉRABLES

Pour Verena El Fehri, directrice de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme, ces envois de cigarettes gratuites sont un «poison pour les anciens fumeurs. Une tentation livrée à domicile.» Selon le dernier rapport de l'OFSP, 20% des 14 à 65 ans domiciliés en Suisse sont d'ex-fumeurs.

Leur dépendance physique à la nicotine s'estompe en 10 à 15 jours, mais la dépendance mentale et l'angoisse du manque peut perdurer jusqu'à deux ans. «Les pièges à éviter varient beaucoup et sont une chose individuelle, explique Verena El Fehri. Mais un ex-fumeur aurait tort de refumer ne serait-ce qu'une seule cigarette, tout en pensant qu'il parviendra de nouveau à s'arrêter. La dépendance physique et psychologique revient très vite.» Pour elle, il est important d'entretenir la motivation du sevrage. «Nombre de services pour arrêter de fumer peuvent aussi être utilisés par les anciens fumeurs s'ils ont besoin de conseils», précise la spécialiste. ■

Simon Koch

«CELA MONTRE BIEN QUE LES CIGARETTIERS VEULENT À TOUT PRIX FAIRE FUMER LES GENS»

Jean-Charles Rielle, conseiller national (PS/GE)

